



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ministres

Question écrite n° 39672

## Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre s'il peut préciser à la représentation nationale les conclusions que lui inspire le refus par le MEDEF de recevoir, à sa demande, Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Ce qui apparaît aux yeux de la représentation nationale et des Français comme un camouflet mérite analyse. Aussi lui demande-t-il s'il est utile et de bonne politique qu'un ministre sollicite des rendez-vous auprès d'organisations de toutes natures alors, qu'au contraire, c'est « le Gouvernement qui conduit et détermine la politique de la nation » conformément à la Constitution.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39672

**Rubrique :** Etat

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 janvier 2000, page 12